

**ENVOYÉ PAR COURRIEL**

1<sup>er</sup> Juillet 2020

Monsieur Christian Dubé  
Ministre de la Santé et des Services sociaux

**Objet : Deux dossiers qui ont besoin d'une attention rapide**

Monsieur le Ministre,

Lors de la conférence téléphonique du mardi 30 juin 2020, avec les différents regroupements syndicaux dans la santé et des services sociaux, vous avez exprimé une ouverture à travailler avec les partenaires syndicaux pour trouver des solutions aux problèmes dont nous faisons face dans le réseau. D'ailleurs, nous vous avons indiqué notre ouverture de travailler avec vous avec ce même objectif en tête.

Je vous soumetts, Monsieur le Ministre, qu'il y a deux problèmes pressants qui ont besoin de notre attention dans les jours qui viennent.

Le premier défi, qui va être d'actualité dans les prochains jours, c'est l'arrivée massive des préposé-es aux bénéficiaires (PAB) en CHSLD dans toutes les régions du Québec. Nous avons déjà réclamé à différentes tables de discussion un échange franc afin de répondre aux problèmes criants de pénurie de personnel chez les PAB. Nous saluons l'arrivée de cette main-d'œuvre additionnelle. Toutefois, il importe de vous signifier que nous aurions souhaité être associés dès le départ à la mise en place de ce projet afin d'éviter si possible certains écueils. Aujourd'hui, nous vous manifestons notre intérêt à travailler rapidement et conjointement à mettre en place des conditions gagnantes afin d'accueillir adéquatement cette relève, de participer correctement à leur développement et assurer leur rétention tout en respectant le personnel déjà à l'emploi du réseau.

Il a été, entre autres, annoncé par votre gouvernement que ces 10 000 recrues vont avoir besoin d'être jumelées avec des PAB déjà à l'emploi. Plusieurs PAB déjà surchargés seront ainsi chargés du suivi et de la dispensation d'éléments d'apprentissage auprès de ces milliers de stagiaires. Nous sommes d'avis qu'il y a urgence de convenir de la meilleure façon d'assurer la réussite de l'arrivée de ces personnes dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Dans ce sens-là, je vous demande de mettre en place dès maintenant une table de travail pour travailler rapidement et spécifiquement à ce défi afin de convenir des conditions nécessaires pour y arriver et que ces personnes disposent des mandats nécessaires pour y parvenir.

L'autre urgence est la grande probabilité que nous ayons à faire face à une deuxième vague de la COVID19. Nous considérons que pour éviter les problèmes vécus lors de la première vague, il est important de s'assurer que tous les travailleuses et travailleurs qui œuvrent dans les secteurs public et privé de la santé et des services sociaux, puissent travailler dans un environnement sécuritaire, autant pour leur bénéfice que celui de la population. Nous croyons qu'il est impératif que la DSNPQ, le CINQ de l'INSPQ, la CNESST, le MSSS et les organisations syndicales travaillent ensemble pour rehausser les moyens de prévention en matière de santé et sécurité du travail.

Dans ce sens, je vous demande de créer une 2<sup>e</sup> table de travail avec tous ces acteurs essentiels pour travailler ensemble à la sécurité des travailleuses et s'assurer d'éviter l'ampleur importante de la première vague.

Il y a, bien sûr, plusieurs autres dossiers qui ont besoin de notre attention. Je vous soumetts, cependant, que ces deux dossiers ne peuvent attendre encore avant de prendre de front, afin de mobiliser les forces qui veulent voir une réussite dans les suites de ces deux dossiers extrêmement importants pour le Québec.

Espérant une réponse positive à notre offre de travailler ensemble sur ces défis communs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Jeff Begley  
Président,  
Fédération de la Santé et des services sociaux (CSN)

c. c. : Kim Lacerte (CPNSSS) :  
Vincent Lehouillier (Sous-ministre MSSS)  
Jacques Létourneau (CSN)